

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 20 novembre 2025

### Trophée « Collectivités et prévention des cancers » 2025 : l'Institut national du cancer récompense la ville de Bordeaux au Salon des Maires de France

À l'occasion de sa présence au Salon des Maires de France, l'Institut national du cancer a révélé le lauréat de la 2<sup>e</sup> édition du Trophée « Collectivités et prévention des cancers ». Cette année, la ville de Bordeaux a reçu le prix « Politique globale et territoriale de santé » pour son projet : « Diffuser la santé dans toutes les politiques publiques pour agir favorablement sur les déterminants de santé ». Créé en 2024, ce trophée salue des projets favorisant la prévention des cancers et la promotion de la santé dans les territoires.



De gauche à droite : Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer,  
Patrick Pasquier, directeur de la prévention et de la promotion de la santé à la mairie de Bordeaux,  
et Véronique Guillotin, sénatrice de la Meurthe-et-Moselle et présidente du Jury du Trophée "Collectivités et prévention des cancers".

*« Cette deuxième édition du Trophée « Collectivités et prévention des cancers » récompense un projet centré sur la prévention des cancers dès le plus jeune âge. Nous savons que les comportements à risque (consommation de tabac et d'alcool, alimentation déséquilibrée et manque d'activité physique) sont très souvent des habitudes de vie adoptées au cours de l'adolescence ou au début de la vie d'adulte. Limiter l'exposition des enfants à ces facteurs de risques évitables favorise l'adoption de comportements en faveur de la santé et limite les risques de cancers à l'âge adulte. »*  
**Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer**

## **La Ville de Bordeaux lauréate de l'édition 2025 : un projet centré sur la création d'un environnement favorable à la santé de l'enfant**

En présence de Véronique Guillotin, sénatrice de la Meurthe-et-Moselle et présidente du Jury, et de Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer, le Prix « Politique globale et territoriale de santé », a été remis au coordonnateur du projet, Patrick Pasquier directeur de la prévention et de la promotion de la santé à la mairie de Bordeaux.

Primé pour sa qualité, son intérêt et son orientation préventive centrée sur l'enfant, le projet « Diffuser la santé dans toutes les politiques publiques municipales pour agir favorablement sur les déterminants de santé » vise à **créer les conditions optimales d'un environnement favorable à la santé globale, de la naissance à l'adolescence.**

Un projet particulièrement important, car nous savons que les **environnements de vie jouent un rôle prépondérant dans la prévention des cancers et dans l'adoption de comportements favorables à la santé, et ce dès l'enfance.**

Ce projet cible différents déterminants de santé contribuant chacun à la prévention des cancers. Il s'agit plus spécifiquement de la réduction de l'exposition à la pollution urbaine, la promotion de l'activité physique, l'éducation à l'adoption d'une alimentation équilibrée et variée et à la limitation des accès aux produits ultra-transformés ou encore la limitation de l'exposition au tabagisme passif.

Ce projet s'inscrit donc dans une approche « Santé dans toutes les politiques » avec une orientation résolument préventive et centrée sur l'enfant :

- il repose sur une approche globale, intersectorielle et multi-partenariale permettant d'agir simultanément sur plusieurs déterminants de santé ;
- il vise à favoriser l'exposition des citoyens – et particulièrement des enfants – aux facteurs protecteurs de cancer en faveur de la santé, et à réduire leur exposition aux facteurs de risque de cancer ;
- enfin, la démarche évaluative permet de mesurer l'évolution selon différents indicateurs d'exposition (temps long du projet).

Outre la remise de ce Trophée, la présence de l'Institut national du cancer à ce salon permet de rappeler l'accompagnement qu'il propose aux collectivités pour favoriser, dans l'ensemble des politiques publiques, la prévention des cancers.

## **Accompagner les collectivités dans la prévention des cancers et la promotion de la santé**

Alors que chaque année en France, **plus de 433 000 nouveaux cas de cancers** sont diagnostiqués, près de la moitié d'entre eux pourraient pourtant être évités en modifiant nos habitudes de vie. Aussi, la prévention des cancers constitue un enjeu majeur pour la santé de nos concitoyens.

Avec l'ambition de réduire de 60 000 le nombre de cancers par an fixé dans la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, la **mobilisation des collectivités territoriales représente un important levier d'actions**. Elles peuvent en effet **agir sur l'ensemble des facteurs protecteurs et de risque de cancers**, notamment dans la **mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement de la population dans le développement d'environnements de vie protecteurs**. Mais aussi dans la **promotion de la santé** de manière globale : création d'espaces sans tabac, réduction des polluants, créations d'ombrages pour se protéger des UV, amélioration de l'accès aux dépistages et aux soins...

Pour appuyer, renforcer et aider à développer les initiatives des collectivités, l'Institut national a – entre autres – développé le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers. » C'est dans le cadre de ce Club que le Trophée a été créé l'année dernière, et reconduit cette année, avec l'objectif de mettre à l'honneur les actions innovantes déjà menées par les collectivités territoriales.

### Prévenir les cancers de la peau : un nouvel outil opérationnel déployé par l'Institut national du cancer

Pour accompagner les collectivités territoriales dans le développement d'aménagements favorables à la santé et les leviers d'action, l'Institut produit et met à leur disposition [des ressources et des guides opérationnels](#).



À l'occasion du Salon des Maires de France, l'Institut a présenté un nouveau document dédié à la prévention des risques solaires.

Dans « [Agir localement pour prévenir les cancers de la peau liés aux ultraviolets](#) », il présente des solutions concrètes pour réduire l'exposition aux rayons UV et protéger leurs habitants tout en améliorant leur cadre de vie.

Chaque année en France, ce sont plus de 100 000 nouveaux cas de ce cancer qui sont diagnostiqués, et sa forme la plus agressive, le mélanome, a vu son incidence multipliée par cinq en trente ans. Or, nous savons que ces cancers sont liés à une exposition excessive aux rayons ultraviolets (UV), majoritairement pendant l'enfance, et pourraient être évités. Avec ce nouveau guide, l'Institut souhaite accompagner les collectivités dans l'aménagement d'espaces publics protecteurs (installation de zones d'ombres dans les cours d'école, végétalisation des espaces publics, protection du public lors d'événements en extérieur...).

### Le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers » : accompagner les collectivités dans le déploiement d'actions en faveur de la santé

Afin de mobiliser et soutenir les collectivités territoriales, l'Institut a engagé une démarche complète d'accompagnement dans le cadre de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. Elle vise à faire émerger les enjeux liés à la prévention des cancers dans les politiques et plans qu'elles pilotent et à favoriser le développement et l'implémentation d'actions probantes dans les territoires. Le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers », créé en juillet 2023, est partie intégrante de ce programme. Il a permis de co-construire les grandes orientations, en relayant les besoins et attentes des collectivités.

Le Club constitue un cadre d'échange pair à pair et de coopération avec les acteurs nationaux et le monde de la recherche. Il s'appuie sur une méthode robuste et partagée pour construire des solutions locales, adaptées aux réalités du terrain et contribuant aux objectifs nationaux.

Il s'appuie sur 5 missions principales :

- **mutualiser** et coordonner les savoir-faire, moyens et méthodes ;
- **partager** et capitaliser sur les actions les plus efficaces et bonnes pratiques ;
- **accompagner** les initiatives locales par un appui en expertise personnalisé ;
- **veiller, décrypter et diffuser** les enseignements de la recherche ;
- **valoriser** et porter la voix des collectivités membres au niveau national.

[En savoir + sur le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers »](#) et [découvrir sa charte](#)  
[Consulter les actions de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers relatives aux collectivités](#)

#### À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

[www.cancer.fr](http://www.cancer.fr) – [Suivez-nous sur X](#)

#### CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media - Lydia Dauzet - 01 41 10 14 44

Attachée de presse - Juliette Urvoy – 01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – [presseinca@institutcancer.fr](mailto:presseinca@institutcancer.fr)